

Ottawa, le 13 novembre 2002

AVIS DES DOUANES N-482

Monuments commémoratifs en granit noir et dalles de granit noir, originaires ou exportés de l'Inde

- 1. Cet avis vous informe qu'une nouvelle enquête sur les valeurs normales et les montants de subvention a été ouverte le 30 août 2002, en vertu de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation*.
- 2. Cette nouvelle enquête a été entreprise par l'Agence des douanes et du revenu du Canada en application de la décision rendue par le Tribunal canadien du commerce extérieur (Tribunal) le 20 juillet 1994, à l'égard des monuments commémoratifs en granit noir de toutes dimensions et formes et les dalles de granit noir d'une épaisseur d'au moins trois pouces, originaires ou exportés de l'Inde. Le 19 juillet 1999, le Tribunal a prorogé sa décision, sans modification.
- 3. Les marchandises en cause sont habituellement importées au Canada sous les numéros tarifaires à dix chiffres suivants du Système harmonisé :

6802.23.00.20 6802.93.00.20

4. Les exportateurs auront l'occasion de fournir des renseignements afin de mettre à jour les valeurs normales et les montants de subvention des marchandises en cause.

- 5. Les nouvelles valeurs normales et les montants de subvention seront établis au plus tard le 17 janvier 2003 et s'appliqueront à toutes les marchandises en cause, dédouanées à compter de la date de clôture de la nouvelle enquête.
- 6. L'avis de clôture de la nouvelle enquête sera publié dans un avis des douanes.
- 7. Les importateurs sont priés de noter que les nouvelles valeurs normales et les nouveaux montants de subvention qui seront établis pourront être plus élevés que ceux qui sont actuellement en vigueur et qu'il est possible que les droits antidumping ou compensateurs augmentent après que les valeurs normales et les montants de subvention révisés auront été émis.
- 8. Veuillez adresser toute question concernant ce qui précède à la personne-ressource suivante :

M. Jan Smith

Agent principal de programme Agence des douanes et du revenu du Canada Direction des droits antidumping et compensateurs 191, avenue Laurier Ouest Ottawa ON K1A 0L5

Téléphone : (613) 954-7409 Télécopieur : (613) 954-2510

Courriel: Jan.Smith@ccra-adrc.gc.ca

